

ROGGEMAN, Jean

Theux (prov. Liège, arr. Verviers), 15 avril 1872 – Dison (prov. Liège, arr. Verviers), 26 mars 1928. Journaliste, dirigeant syndical, « le père du syndicalisme verviétois ».

Né dans le hameau de Juslenville sur la commune de Theux au sud de Verviers, JR est le fils d'un tisserand gantois ayant émigré dans la région verviétoise pour y trouver du travail. Comprenant huit frères et sœurs outre les parents, la famille se fixe peu après la naissance de Jean dans la proche banlieue verviétoise, sur la commune d'Andrimont (aujourd'hui Dison), au quartier dit « Fonds-de-Loup », véritable pépinière de militants ouvriers depuis son édification dans les années 1860.

Le jeune JR poursuit sa scolarité jusqu'à l'âge de 14 ans seulement, après quoi s'enchaînent divers apprentissages (boulangerie, bureaux de douane, etc) mais jamais en usine. C'est après avoir accompli un service militaire de cinq années dans un des forts d'Anvers que JR se lance en 1900 dans le combat syndical, alors qu'il a déjà 28 ans.

Le syndicalisme verviétois est alors quasiment réduit à néant suite aux échecs des tisserands dans une grève en 1896 contre le tissage à deux métiers, des métallurgistes dans un conflit la même année chez Houget, et des fileurs de laine peignée dans une grève à « La Verviétoise ». Le renouveau syndical sera l'œuvre de JR, articulé autour d'une idée-maîtresse, la neutralité syndicale par rapport aux questions politiques et religieuses.

Roggeman fonde en 1900 un journal mensuel qu'il baptise *Le Tisserand*, dans lequel il analyse les causes de l'effondrement syndical et appelle à un réveil en s'adressant d'abord au corps professionnel le plus important de l'agglomération. Ce réveil se concrétise, fort vite, dans la création de multiples syndicats d'usines, dans le cadre d'une conjoncture économique favorable. En juillet, le journal devient l'organe d'une toute nouvelle « Association générale des tisserands » initiée par JR : ses statuts affirment le principe fondamental de la neutralité syndicale et donc le refus de s'affilier au POB en tant que syndicat, même si la plupart des animateurs de ces nouveaux groupements sont par ailleurs eux-mêmes militants socialistes, à commencer par Roggeman. En s'accrochant à la neutralité syndicale, JR entend regrouper non seulement les ouvriers socialistes mais aussi les ouvriers chrétiens et ceux, nombreux, qu'attire un fort courant anarchiste hérité de la Première Internationale, courant dont les animateurs se réorientent alors vers l'action syndicale.

La voix préconisée par Roggeman s'avère la bonne : la renaissance syndicale s'étend très vite à tous les corps de métiers et en avril 1901 trois Fédérations ouvrières textiles, ainsi que des syndicats d'autres secteurs, reprennent ensemble le journal, qui change alors de périodicité et de titre, devenant *Le Travail*, bimensuel. Celui-ci devient hebdomadaire en janvier suivant puis en août 1902 les syndicats créent une coopérative, « La Presse ouvrière », pour imprimer et exploiter le journal dont Roggeman reste directeur et rédacteur en chef mais désormais appointé. La diffusion du *Travail* continue à se développer parallèlement à l'expansion syndicale : il paraît trois fois par semaine à partir d'octobre 1904 tout en diversifiant son contenu pour séduire un public populaire de plus en plus large, et devient quotidien le 2 janvier 1906. Il paraît jusqu'au 31 décembre 1979.

Une nouvelle génération de militants entre vingt et trente ans s'affirme au premier rang de ce nouvel essor syndical, dans les pas de Jean Roggeman qui remplace ainsi peu à peu le leader socialiste historique Pierre Fluche* : ce sont Alexandre Duchesne*, Isidore Gouvy*, Jean Melein*, Antoine Veiders*, Barbe Liégeois* ou Marguerite Steenhuse* dans le textile, Arthur Geelen*, François Betsch*, Henri Bissot*, Nicolas et Hubert Dohogne* dans la métallurgie ; Jules Hoen* chez les typographes, Léonard Ohn* dans le bâtiment. Sous leur impulsion, le mouvement de syndicalisation s'accélère dans tous les corps de métiers, ainsi que les conflits sociaux, durant les premiers mois de 1906. En mars, une Confédération syndicale verviétoise englobe plus de 11.000 travailleurs et à l'automne, un maximum est atteint avec 16.275 syndiqués sur un peu plus de 20.000 ouvriers vervétois, et un taux de syndicalisation quasiment de 100 % dans le textile et dans la métallurgie.

L'effervescence sociale est à son comble, il ne se passe pas une semaine sans que plusieurs secteurs de l'activité économique verviétoise soient simultanément l'objet de conflits. La Fédération patronale du textile, qui s'est constituée en réaction à la structuration syndicale et au climat social en ébullition, frappe alors un grand coup pour tenter de casser le mouvement : le 19 septembre, persuadés de faire entendre raison rapidement à leurs ouvriers, les patrons du textile ferment toutes les usines de l'agglomération, privant de travail 16.000 personnes. Ce n'est que le 30 octobre, après six semaines d'arrêts mais aussi quinze jours de négociations menées par Roggeman du côté ouvrier, qu'un accord historique est conclu entre les Fédérations textiles patronale et ouvrière, accord marquant pour la première fois à Verviers (et en Belgique) l'avènement du régime des conventions collectives.

En 1907, JR, eu égard notamment à l'appui important reçu du POB lors du grand lock-out de l'automne 1906, accepte de figurer sur la liste socialiste pour les élections communales à Dison, commune où il s'est installé (place Neufmoulins aujourd'hui place Jean Roggeman) lors de son mariage le 7 mai 1906 avec Henriette Noblué. Il devient suppléant au Conseil communal mais il continue à défendre toujours

farouchement la neutralité syndicale, ce qui occasionne une longue polémique entre lui et Camille Huysmans* et Louis de Brouckère* dans les colonnes du *Travail* après que ces derniers soient venus plaider en sens contraire à Verviers en décembre 1907.

Peu avant 1914, Roggeman est à la fois directeur du quotidien syndical, secrétaire de la Fédération ouvrière textile régionale et secrétaire de la Centrale syndicale verviétoise. Un premier mandat politique s'y ajoute lorsqu'il entre au Conseil communal de Dison en 1913.

Durant la première guerre mondiale, JR, dont le quotidien ne paraît plus, contribue à l'action de l'Oeuvre des Soirées Populaires en soutien aux chômeurs, qui est hébergée à la Maison du Peuple. Après le conflit, il participe à la mise sur pied de la Centrale ouvrière textile de Belgique, dont il devient le secrétaire national pour la Wallonie. Il quitte le secrétariat de la Fédération textile verviétoise mais reste par contre directeur du *Travail*. A Dison, après avoir refusé le maïorat au profit de Jules Hoen*, il devient échevin des Finances en 1921.

Sur le plan syndical, Roggeman fait aboutir un mai 1920 un accord sur la journée de huit heures dans le textile verviétois (problématique qu'il avait étudiée en 1909 déjà), un an avant la loi généralisant celle-ci. Toujours au début des années '20, il s'affirme comme un opposant farouche aux tentatives du jeune Parti Communiste de noyauter les directions des organisations syndicales locales, tentatives qui réussissent dans l'important secteur de la laine peignée, dont le puissant syndicat fait sécession en quittant la Centrale syndicale verviétoise en 1921.

Autodidacte, franc-maçon, membre du cercle disonais de libre-pensée « La Raison », féru de philosophie, JR est un lecteur assidu des grands penseurs socialistes anciens et contemporains. Lorsqu'une angine de poitrine le contraint à une relative inactivité professionnelle un an avant sa mort déjà, il s'attelle à la lecture critique de l'ouvrage de Henri De Man* *Au-delà du Marxisme* et prépare une étude sur celui-ci. Elle ne verra pas le jour : Roggeman meurt en pleine rue à 56 ans sur le chemin de son bureau, alors qu'il avait décidé de reprendre le collier. La Fédération patronale textile autorisera les ouvriers à quitter les usines pour assister aux funérailles du leader syndical, qui seront filmées et diffusées dans les « actualités » des cinémas locaux.

Jean Roggeman laisse deux enfants : une fille, Maria (16 février 1907 – 29 août 1999) et un garçon, Fernand (21 juillet 1909 – 6 avril 1976) qui sera conseiller communal socialiste de Dison à partir de 1953, échevin de 1959 à 1971 et le dernier bourgmestre de Dison, de 1971 à 1975, avant la fusion avec Andrimont en 1976.

ŒUVRES : *La question des heures de travail dans l'industrie textile*, Verviers, La Presse ouvrière, 1909, 80 Pages ; *La politique communiste devant le syndicalisme verviétois*, Verviers, L'Union, 1922, 20 pages.

SOURCES : BARTHOLOMI, M., *Jean Roggeman*, Verviers, IDEES, 2015 ; JORIS, F., 1906, *une saga verviétoise*, Verviers, Editions des Champs, 2006 ; ROGGEMAN, M., « Jean Roggeman » dans *Annales de la Fondation Adolphe Hardy*, n° 5, 1995 ; renseignements communiqués en mai 2008 par l'Administration communale de Dison ; *Le Travail*, du 27 mars au 1^{er} avril 1928.